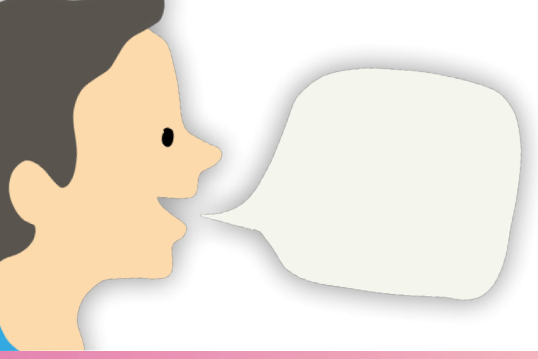


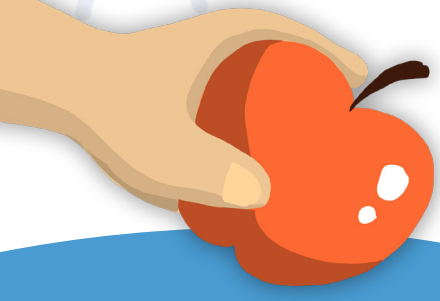


Extraits des recommandations officielles sur l'usage des signes et de la CAA

Citations issues des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (HAS)

Dans le cadre de l'enregistrement de sa certification, Ideereka devait établir l'adéquation entre les compétences liées à l'usage des signes et les besoins des professionnels et des employeurs du secteur médico-social. Cette démarche a nécessité l'examen de l'ensemble des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles et de divers rapports institutionnels (IGAS, Croix-Rouge, etc.).

Ce document rassemble les citations issues des publications de la Haute Autorité de Santé portant sur la communication alternative et augmentée et l'utilisation des signes.





ideereka

Recommandation HAS du 5 juillet 2022 sur le trouble du développement intellectuel

La recommandation HAS du 5 juillet 2022 intitulée : « l'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (volet 1) Communication et habilités sociales » s'articule autour de 3 grands axes :

- L'évaluation du profil de communication de la personne afin de déterminer les outils de communication adaptés
- Les interventions avec l'intégration d'un volet « communication et habilités sociales » dans le projet personnalisé
- L'organisation au sein de la structure

- Dans ce document sont inclus des témoignages de familles, on note ainsi page 9 : *Mon fils s'exprime bien en langage ses signes simplifié. Personne dans l'établissement ne connaît cet outil et personne ne s'y met »*

- La CAA y est clairement définie (p. 17-18) comme :
  - *CAA désigne le cadre forme et les techniques d'intervention destinés à améliorer la communication et la qualité de vie des personnes qui ont des besoins (…) de communication et leur entourage (LONCKE – 2005)*
  - *L'objectif de la CAA est de faciliter la compréhension et l'expression de ce que l'on veut, quand on veut, à qui l'on veut, de façon intelligible et efficace.*
  - *la CAA « met à disposition de toute personne ayant des difficultés complexes de communication des solutions pour s'exprimer, comprendre et se faire comprendre » (Isaac Francophone).*
  - *Divers moyens, codes et outils de substitution peuvent être proposés (signes, mimiques, vocalises, outils papier-crayon, pictogrammes, photos, objets, synthèse vocale, outils numériques, etc.). Ces stratégies nécessitent la mobilisation de certaines capacités (sensorielles, motrices, cognitives, etc.).*

- Dans la dernière partie « organisation de la structure » , la HAS recommande de
  - *définir dans son projet de structure la stratégie de communication à mettre en place incluant la CAA et de former les professionnels à ces outils en incluant si possibles les familles*
  - *désigner des personnes ressources*
  - *sensibiliser et former l'ensemble des accompagnants*
  - *Impliquer les familles*

Quoi retenir :

Les signes sont explicitement reconnus comme composante essentielle de la CAA, aux côtés d'autres outils (pictogrammes, photos, synthèse vocale...)

La HAS recommande de former les professionnels à ces outils, de désigner des personnes ressources et d'impliquer les familles

Les établissements doivent définir une stratégie de communication dans leur projet de structure, incluant la CAA

Il existe un écart entre les besoins des usagers et les compétences disponibles dans certains établissements

Recommandation HAS de mars 2012 sur les TED (Troubles Envahissants du Développement)

Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent

- Page 4 :
  - *Associer l'enfant/adolescent et ses parents*
    *Utiliser un **mode commun de communication et d'interactions** avec l'enfant/adolescent (grade B)*
    *Recourir pour l'enfant/adolescent s'exprimant peu oralement aux **outils de communication alternative ou augmentée le plus tôt possible de manière cohérente dans ses différents lieux de vie** (grade C)*
  - *Évaluer régulièrement le développement de l'enfant/adolescent et son état de santé*
    *Réaliser au minimum une fois par an par l'équipe d'interventions une évaluation dans les domaines du fonctionnement, de la participation et des facteurs environnementaux [...] **communication et langage** [...] (AE)*

- Page 6 :
  - *Autisme et troubles envahissants du développement*
    *Dans le cadre des troubles envahissants du développement, la **classification internationale des maladies (CIM-10)** est la classification de référence. Les TED sont classés par la CIM-10 dans les troubles du développement psychologique : « Les TED sont un groupe de troubles caractérisés par des **altérations qualitatives** des interactions sociales réciproques et **des modalités de communication**, ainsi que par un répertoire d'intérêts et d'activités restreint, stéréotypé et répétitif. Ces anomalies qualitatives constituent une caractéristique envahissante du fonctionnement du sujet, en toutes situations. »*

  Commentaires : attention reco un peu vieille car s'appuie sur la CIM-10

- Page 8 :
  - *L'utilisation de **modalités d'information et de supports de communication appropriés** (selon les cas : langue orale ou écrite, pictogrammes, dessins, photos, mise en situation avec des objets évocateurs, etc.) est recommandée, afin d'aider l'enfant/adolescent à comprendre ce qui se passe le concernant et de faciliter l'expression de ses préférences et de ses choix.*

  Commentaires : lien entre CAA et autodétermination

- Page 14

Tableau 1. Domaines dans lesquels une évaluation régulière est nécessaire

CIF*	Domaines
Fonctionnement	communication et langage
	interactions sociales ou socialisation
	cognitif

- Page 15
  - *Le **domaine de la communication et du langage est un domaine essentiel** dans lequel une **évaluation** par l'équipe d'interventions est recommandée pour tout enfant/adolescent avec TED, tout au long de son parcours.*
    *Cette évaluation fonctionnelle comprend, au minimum, le suivi du développement : de la **communication non verbale** (attention conjointe, imitation, fréquence d'initiation de la communication, respect du tour de parole, **utilisation de support visuel dont les pictogrammes**, etc.), même avant tout développement d'une langue ; du langage dans ses versants réceptif et expressif et dans ses différentes dimensions : phonologique, lexicale, sémantique, syntaxique et*

pragmatique.
Le suivi du développement du langage est réalisé en langue orale (langue parlée ou le cas échéant langue des signes) et, à partir de 6 ans, en langue orale et en langue écrite, même si la langue orale est peu développée. ***Il précise si l'enfant utilise un système alternatif ou augmentatif pour communiquer****.*

- Page 19
  - ***Le domaine de l'environnement matériel*** *est un domaine dans lequel une* ***évaluation*** *par l'équipe d'interventions est recommandée, tout au long du parcours de l'enfant/adolescent.*
    Cette évaluation permet de s'assurer de la disponibilité et de la cohérence des repères environnementaux (repères spatiaux, temporels, sensoriels, ***outils de communication****) nécessaires à chaque enfant/adolescent avec TED, dans chacun de ses lieux de vie*

- Page 24
  - *Ces interventions globales visent le développement du fonctionnement de l'enfant et l'acquisition de comportements adaptés dans plusieurs domaines, en priorité dans les domaines suivants : sensoriel et moteur,* ***communication et langage****, interactions sociales, émotions et comportements (grade B).*
  - *Dès qu'un trouble du développement est constaté et lorsque les interventions globales ne sont pas disponibles dans les 3 mois suivant le diagnostic, i****l est recommandé de proposer dans un premier temps aux parents et à leur enfant des interventions ciblées sur le développement de la communication et du langage, afin d'améliorer les interactions sociales entre l'enfant et son environnement*** *(grade C). La mise en œuvre d'interventions globales doit ensuite prendre le relais dès que possible.*
  - *ces* ***interventions*** *visent au minimum l'imitation,* ***le langage, la communication****, le jeu, les capacités d'interactions sociales, l'organisation motrice et la planification des actions et les capacités adaptatives des comportements dans la vie quotidienne (grade B)*
  - *De manière plus générale, les prises en charge intégratives (cf. définition annexe 1), fondées sur les besoins individuels de l'enfant identifiés lors de l'évaluation et conçues de manière transdisciplinaire pour permettre à l'enfant de rester intégré dans son milieu de vie ordinaire, sont également jugées appropriées, dès lors que les critères ci-dessus sont respectés, en particulier que* ***les professionnels, quel que soit leur mode d'exercice, veillent à utiliser un mode de communication et d'interaction commun, et à ne pas disperser l'enfant/adolescent dans des activités éclectiques ou des lieux multiples*** *(accord d'experts).*

- Page 28
  - *Pour tout enfant/adolescent avec TED, même en l'absence de développement de la langue orale,* ***tout projet personnalisé doit comporter des objectifs fonctionnels dans le domaine de la communication verbale et non verbale****. [...] dès lors que des difficultés sont observées dans les dimensions de la communication et avant même qu'un diagnostic formalisé définitif de TED soit posé (grade C).*
  - *Chez l'enfant de moins de 6 ans ne s'exprimant pas encore oralement ou ayant un très faible champ lexical, les séances d'orthophonie 2 à 4 fois par semaine sont recommandées en vue de favoriser l'émergence du langage oral* ***ou tout autre moyen de communication*** *(signe, image, pictogramme, écrit, etc.).*
  - *La* ***mise à disposition le plus tôt possible*** *dans le cadre de tout projet personnalisé* ***d'outils de communication alternative ou augmentée est recommandée****, en veillant à la* ***généralisation*** *de leur utilisation dans les différents lieux de vie de l'enfant/adolescent (domicile, école et/ou établissement spécialisé, autres lieux sociaux) (grade C). La* ***formation des parents*** *à l'utilisation de*

ces outils est souhaitable, afin de favoriser cette généralisation.

- Page 29
  - *Les techniques de « communication facilitée », où un adulte guide le bras de l'enfant/adolescent sans expression verbale, n'ont pas fait preuve de leur efficacité et sont jugées inappropriées pour les enfants/adolescents avec TED. Il est recommandé de ne plus les utiliser.* ***La « communication facilitée » ne doit pas être confondue avec la mise à disposition d'aides techniques ou support à la communication (images, pictogrammes, etc.).***

- Page 30
  - *Lorsque l'enfant/adolescent ne s'exprime pas oralement, il est recommandé de* ***l'aider à construire ses propres modalités de raisonnement à partir de tout autre moyen de communication*** *(langue écrite, système de communication augmentée ou alternative, etc).*

- Page 31
  - *Parmi les interventions proposées* ***pour prévenir l'apparition de comportements problèmes****, sont recommandées : la* ***mise en place de système de communication augmentée ou alternative*** *cohérent dans les différents lieux de vie de l'enfant/adolescent, lorsque celui-ci ne s'exprime pas ou peu oralement (grade C)*

Recommandation HAS de décembre 2017 sur le TSA : interventions et parcours de vie de l'adulte

Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte

- Pages 9-10
  - *Passage de l'adolescence à l'âge adulte – Recommandations*
    Réaliser ou actualiser toutes les évaluations, y compris l'évaluation du fonctionnement, comportant un examen somatique de la personne autiste avant le passage à l'âge adulte, afin d'ajuster avec elle et ses parents son projet personnalisé, notamment pour ***faciliter cette transition et maintenir un mode de communication adapté et fonctionnel****.*
  - *Préparer et formaliser avec la personne les transitions liées aux études, à la formation et à l'activité professionnelle par un accompagnement individualisé. À la suite des observations préalablement réalisées, ce travail nécessite,* ***à l'aide de différents supports adaptés à la communication de la personne****, d'anticiper la transition bien en amont de l'entrée dans la vie professionnelle et des études jusqu'à l'intégration complète.*

- Page 12
  - *Reconnaître et fa****voriser systématiquement l'autodétermination*** *de la personne et favoriser l'expression de son avis, ses choix, ses attentes, sans jugement : en développant et utilisant les* ***moyens de communication adaptés*** *à l'adulte autiste*
  - *Apprendre à l'adulte autiste à faire des choix et à se protéger dans les différents environnements dans lesquels il est amené à évoluer. Si besoin,* ***s'assurer qu'il dispose d'outil(s) et support(s) de communication adaptés à ses besoins*** *(par exemple : aides visuelles, explications, emploi du temps, etc.)*

- Page 17
  - *Identifier avec les familles/les aidants qui le souhaitent les gestes de la vie quotidienne qu'ils adoptent (ont mis en place) pour accompagner l'adulte autiste.* ***Une guidance familiale peut être proposée pour l'appropriation des outils de communicatio****n, de programmes d'assistance éducative à domicile et pour aider à la prévention et à la gestion des comportements problèmes.*

- Page 24
  - ***S'assurer que les professionnels emploient un vocabulaire et des moyens de contact et modalités de communication qui soient adaptés à l'adulte autiste***

- Page 27
  - *Proposer un environnement structuré et adapté aux adultes autistes accueillis : identifier les lieux par une* ***signalétique adaptée****.* ***Adapter l'affichage*** *des informations à destination des usagers en fonction de leurs besoins (par exemple, communication alternative visuelle, avec photos de l'intérieur de chaque pièce sur la porte, et planning photo des éducateurs pour permettre plus de prévisibilité de l'environnement)*

- Pages 31-32
  - *Pour l'adulte autiste qui ne s'exprime pas verbalement ou qui s'exprime de manière non fonctionnelle, s'appuyer sur cette évaluation afin de* ***déterminer quel support de communication est nécessaire et sous quelle forme (objets, dessins, photographies, pictogrammes, sons, mots écrits, signes, nouvelles technologies d'information et de communication)****.*
    Fournir à la personne qui ne s'exprime pas verbalement les ***outils d'aide à la communication*** *essentiels pour* ***l'aider à communiquer et faire des choix afin de favoriser son insertion dans son nouvel environnement****. Les objectifs de la communication sont de permettre à la personne*

d'entrer en relation, d'exprimer sa pensée, ses émotions, etc. L'enseignement des méthodes de communication pour les adultes autistes vise à augmenter leur autonomie et à compenser leur handicap.

- *Rendre accessibles les aides à la communication dans les différents milieux de vie de l'adulte autiste et tout au long de sa trajectoire, en favorisant notamment l'accès de son entourage à une formation pour leur utilisation.*

➢ Page 52

- *Trouble du spectre de l'autisme : critères diagnostiques du DSM-5 :*
  A. ***Déficits persistants de la communication*** *et des interactions sociales observés dans des contextes variés*

Guide d'appropriation des RBPP – mars 2018

Guide d'appropriation des RBPP – mars 2018

- Page 7
  - *Il est nécessaire de reconnaître et de favoriser systématiquement **l'autodétermination** de la personne autiste. [...]. Il s'agit de **développer et d'utiliser les moyens de communication adaptés à l'adulte autiste pour favoriser l'expression de son avis, de ses choix, de ses attentes, sans jugement**.*

- Page 9
  - *Il est important de ne pas voir la personne autiste sous l'angle de ses limitations, symptômes ;*
    La communication est primordiale pour la participation de la personne ;
    Il est important de rechercher si la personne autiste a accès au langage et/ou de la doter, autant que faire se peut, d'un outil de communication adapté.

- Page 12
  - *Les **interventions** adaptées au fonctionnement de la personne (**en particulier sur la communication**) se mettent en place **même si le diagnostic n'est pas posé ou dans l'attente du diagnostic**, comme pour les enfants.*

- Page 16
  - *évaluations à réaliser avec l'adulte autiste pour mettre en place des apprentissages : o**utils de communication : système alternatif ou augmentatif, nouvelles technologies***

- Page 17
  - ***Développer un moyen de communication** (Langue des signes, gestes, images, photographies, objets, pictogrammes, mots oraux, mots écrits, tablette, etc.) en fonction du mode de fonctionnement cognitif, des capacités motrices en favorisant le versant expressif (le versant de la demande).*

- Page 27
  - *DES PROFESSIONNELS ET PERSONNES AUTISTES ONT ILLUSTRÉ ET ÉVOQUÉ DES PRATIQUES ET OUTILS SUIVANTS : « L'expression de la douleur devrait être un objectif de communication prioritaire. La prise en compte d'une cause somatique devrait être la première hypothèse en cas de troubles du comportement. »*

  Commentaire : on peut appuyer sur le fait que la CAA / les signes sont importants pour que la personne avec un handicap cognitif puisse exprimer la douleur et donc pour que l'on puisse détecter des atteintes somatiques plus rapidement

- Page 28
  - *Soins somatiques : Utilisation d'**outils de communication alternatifs** et élaboration par les équipes éducatives d'outils adaptés pour la transmission de soins.*

Recommandation ANESM 2009 : accompagnement des personnes avec autisme ou autres TED

RBPP - Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement - ANESM

- Page 17 :
  - *"**L'information de la personne sur sa situation**, au moment du diagnostic ou à d'autres moments de sa vie, tiendra compte de son âge et de son niveau de compréhension. Cette information s'efforcera d'être **claire, en utilisant le cas échéant des supports adaptés et des aides à la communication**."*
    Commentaire : importance de la formation sur les signes pour permettre aux pros de communiquer avec leurs patients, et notamment de pouvoir leur faire une annonce diagnostique claire, de leur expliquer leur situation, ou par exemple d'obtenir un consentement libre et éclairé.

- Page 20 :
  - *"Afin **d'aider la personne à comprendre ce qui se passe pour elle, et de faciliter l'expression de ses préférences et de ses choix**, il convient d'utiliser des modalités d'information et des supports de communication appropriés. Il peut s'agir, par exemple, de pictogrammes, de dessins ou de photos, ou bien encore de mises en situation avec des objets évocateurs, selon les cas"*
    Commentaire : bon, ils ne parlent pas des signes à ce moment

- Page 26 :
  - *"Il est recommandé **d'encourager et de développer la communication dès le plus jeune âge**. Lorsque celle-ci tarde à se mettre en place, il est s**ouhaitable d'utiliser des systèmes de communication, augmentatifs ou alternatifs** au langage verbal, afin de permettre à la personne d'élaborer sa pensée et de l'exprimer. Ces aides à la communication doivent être a**ccessibles dans les différents milieux de vie de la personne et tout au long de sa trajectoire, en favorisant notamment l'accès de la famille et de l'entourage à une formation pour leur utilisation**."*

- Page 29 :
  - *"La personne sera **prévenue de la consultation médicale et informée des soins** qu'elle recevra avec des **supports de communication adaptés** à ses capacités (éventuellement par une démonstration sur une autre personne)"*
    Commentaire : de nouveau cette notion de devoir d'information du patient par un moyen de communication adapté

Recommandation HAS 2020 : Accompagnement de la personne polyhandicapée

Haute Autorité de Santé - L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

Préambule : Préambule

- Page 5 :
  - *"Les déficiences motrice et intellectuelle sévère(s) ou profonde(s) présentes dans le polyhandicap créent une dépendance majeure chez la personne polyhandicapée, qui nécessite un **accompagnement dans toutes ses dimensions de vie** (**communication**, santé, actes essentiels, scolarisation, activités sociales, etc.)."*

- Page 8 :
  - "Ainsi, la prévention et la gestion de la douleur, l'accompagnement aux actes essentiels sont **autant indispensables que la mise en place de méthodes et d'outils de communication adaptés** ou que les adaptations de certaines pratiques au moment de l'adolescence. De même, l**a formation des professionnels**, une ouverture de la structure sur le milieu de vie ordinaire ou encore le soutien des aidants familiaux sont des paramètres favorisant des interventions efficaces auprès de la personne polyhandicapée."

Argumentaire : Argumentaire

- Page 8 :
  - *Le décret du 27 octobre 1989 [...] précise également que « ce **polyhandicap** — éventuellement aggravé d'autres déficiences ou troubles — nécessite le recours à des techniques spécialisées pour le suivi médical, **l'apprentissage des moyens de relation et de communication**, le développement des capacités d'éveil sensori-moteur et intellectuelles concourant à l'exercice d'une autonomie optimale ».*

- Page 9 :
  - *"Le troisième axe s'attache à promouvoir la citoyenneté, la participation et l'accès aux droits des personnes en situation de polyhandicap. Cela passe par l**e respect du droit à la communication et à l'expression** des personnes polyhandicapées [...]"*

- Page 22 :
  - *"Face aux **difficultés majeures de communication rencontrées par les personnes polyhandicapées**, plusieurs outils, méthodes et techniques ont été élaborés afin de permettre l'interaction et l'échange. [...]. **Leur dépendance est aggravée par les difficultés de communication, tant pour elles que pour leurs interlocuteurs**. **Des aides sont nécessaires, tant sur le versant réceptif qu'expressif. La communication avec la personne polyhandicapée est à rechercher et à améliorer pour réussir à établir une relation avec elle et lui permettre d'exprimer ses choix, ses intérêts, un refus, un ressenti dans les différentes situations rencontrées**. Finalement, c'est lui permettre comme tout un chacun de participer aux activités, d'accéder à des apprentissages et de développer ses compétences"*

- Page 46 :
  - *"La **communication améliorée et alternative** vise à soutenir, compléter, augmenter (temporairement ou en permanence) et éventuellement remplacer la langue de l'environnement typique propice au développement (le plus souvent orale). Divers moyens, codes et outils de substitution peuvent être proposés (**signes**, mimiques, vocalises, outils papier-crayon, pictogrammes, photos, objets, synthèse vocale, outils numériques, etc.)"*

- Page 50 :
  - *DISPOSITIFS SYSTEMES ET METHODES : La communication améliorée et alternative (CAA) ; Coghamo – Système de communication par les gestes ;* ***Langue des signes – langue gestuelle*** *; MAKATON – Système de communication associant un vocabulaire gestuel et des symboles graphique ; […]*

La personne polyhandicapée, actrice et citoyenne : La personne polyhandicapée, actrice et citoyenne

- Page 4 :
  - *"Le* ***développement de la communication*** *et des habiletés sociales de la personne polyhandicapée […] afin de pouvoir* ***considérer la personne polyhandicapée comme une personne en capacité de s'exprimer, de décider et d'agir****."*
  - *"S'appuyer sur les* ***évaluations fonctionnelles*** *de la personne et les formes de stimulations et* ***outils mis en place, notamment en matière de communication****, pour explorer, valoriser et développer ses capacités à décider par et pour soi-même.*

- Page 6 :
  - *"****Favoriser l'expression de l'avis, des choix, des attentes de la personne polyhandicapée****, sans jugement, dès la petite enfance et tout au long de la vie, en : d****éveloppant et en utilisant les moyens de communication adaptés****"*

Les dimensions fonctionnelles : Les dimensions fonctionnelles

- Pages 7-8 :
  - *"La communication de la personne polyhandicapée est* ***multimodale*** *et ses performances communicatives sont très hétérogènes. Une personne polyhandicapée peut, par exemple, disposer de capacités de compréhension de la langue orale (ou de la langue des signes) beaucoup plus importantes que ses capacités de production. Ou bien,* ***elle peut n'être sensible qu'à une communication non verbale basée uniquement sur des signaux corporels (gestuelle, mimiques, expressions faciales, vocalisations, etc.)****."*
  - *"Des stratégies regroupées sous le concept de* ***communication améliorée et alternative*** *(CAA) enrichissent le système de communication des personnes polyhandicapées n'accédant pas à la parole."*
  - *"La communication est une* ***dimension essentielle de l'accompagnement*** *pour l'ensemble des intervenants auprès de la personne (famille, partenaires – crèches, école, club de sport, etc. – et professionnels). La réflexion et les actions mises en œuvre pour améliorer la communication avec la personne polyhandicapée sont partagées avec ces différents acteurs,* ***ces derniers devant avoir un langage commun spécifique à la personne****."*
    Commentaire : met l'accent sur la nécessité de formation des pros
  - *"L'expression faciale et gestuelle constitue la base des échanges interpersonnels, en particulier quand les personnes ne communiquent pas de façon orale."*
  - *"Les personnes polyhandicapées sont le plus souvent dépendantes des autres pour que les interactions sociales aient lieu et qu'une* ***intercompréhension puisse s'établir à l'aide de modalités de communication adaptées****."*
  - *"Les stratégies d'interactions et de communication déployées par les professionnels et les familles sont un* ***facteur décisif*** *des interactions réussies."*

- Page 9 :
  - *"Les caractéristiques personnelles de la personne polyhandicapée : Communication verbale symbolique : le langage oral, le langage écrit,* ***l'utilisation d'un code gestuel****, imagé ou*

pictographique."

- Page 10 :
  - *"**Déterminer les méthodes et outils de communication adaptés aux aptitudes singulières de la personne**, à son profil sensoriel, sa mobilité, sa gestuelle, son niveau d'attention, son niveau de développement de la communication (réceptive et expressive, auditive, gestuelle ou visuelle), aux modalités d'apprentissages possibles pour la personne et, notamment, ses modes de communication mis en place spontanément."*

- Page 11 :
  - *"Veiller à ce que **tous les intervenants utilisent les mêmes modalités de communication** pour une même personne"*
  - *"Proposer un accompagnement à la communication soutenu, répétitif, qui respecte le rythme de la personne et prend en compte la **multimodalité des moyens de communication** propres à chaque personne polyhandicapée."*

- Page 12 :
  - *"Construire le **projet individuel de communication (PIC)** [...]. Le PIC comprend notamment le programme d'apprentissage à mettre en place pour le développement de sa communication et les **outils de communication définis et utilisés**."*
  - *"Veiller à développer la **communication la plus performante possible de la personne polyhandicapée** en identifiant, parmi la palette des moyens de communication existants (des outils simples à ceux utilisant une technologie élaborée), les plus adaptés et ajustables aux besoins spécifiques de la personne. **Ces dispositifs de communication, diversifiés et complémentaires, relèvent notamment de la communication améliorée et alternative** (CAA)."*
  - *"La **communication améliorée et alternative** vise à soutenir, compléter, augmenter (temporairement ou en permanence) et éventuellement pallier l'absence d'expression orale. Divers moyens, codes et outils de substitution peuvent être proposés (**signes**, mimiques, vocalises, outils papier-crayon, pictogrammes, photos, objets, synthèse vocale, outils numériques, etc.). La personne polyhandicapée peut apprendre à les utiliser pour comprendre et échanger des messages plus ou moins élémentaires signifiant « oui/non », « je veux/je refuse », « j'aime/je n'aime pas » et, selon ses capacités et ses apprentissages, des messages bien plus complexes. Ensuite, ces stratégies nécessitent [...] que **tous les interlocuteurs de la personne polyhandicapée connaissent la multimodalité des moyens de communication** propres à chaque personne polyhandicapée et soient **formés à ces méthodes et outils**."*

- Page 13 :
  - *"Soutien à l'apprentissage pour une utilisation des outils de communication adaptés"*
  - *"Mettre en place et alimenter des outils pour les échanges du quotidien avec la personne polyhandicapée."*

- Page 14 :
  - *"se mettre en lien avec les professionnels de proximité qui contribuent à une bonne participation des personnes polyhandicapées aux activités socialement inclusives et **les sensibiliser aux modes spécifiques de communication de la personne polyhandicapée**"*
  - *"Mener une réflexion sur la **stratégie institutionnelle relative à la communication** et inscrire cette thématique dans le projet de la structure d'accompagnement."*
  - *"l'accompagnement des familles, qui le souhaitent, à l'utilisation des codes de communication de la personne polyhandicapée dans d'autres environnements que celui de la structure."*

- *"Désigner au sein de l'équipe des **professionnels « ressources » sur les thématiques de la communication** et des habiletés sociales, du fait de leur **formation**, de leur fonction, ou encore d'une appétence particulière."*

➢ Page 15 :

- *"**Sensibiliser et former l'ensemble des accompagnants** (professionnels, famille, etc.) au repérage des formes d'interactions sociales et des modes de communication spécifiques utilisés par chaque personne polyhandicapée"*
- *"S'assurer que **les équipes d'accompagnement connaissent et maîtrisent les modalités et codes de communication** de chaque personne"*

➢ Page 22 :

- *"**transmettre** aux professionnels qui interviennent auprès de l'élève polyhandicapé au sein de l'établissement scolaire **les outils de communication** (classeur de communication, pictogrammes, gestes, mimiques, outils de communication utilisant des microswitchs, etc.) ; communiquer les informations favorisant l'accès de ces professionnels aux **formations**/équipements adaptés ; **sensibiliser** les autres élèves de la classe en organisant une **présentation des modes de communication et des outils utilisés** par l'élève polyhandicapé"*

La vie quotidienne : La vie quotidienne

➢ Page 7 :

- *"Permettre à la personne polyhandicapée d'**anticiper les gestes de son accompagnant** (professionnel, famille) et l'enchaînement des actions qui vont se produire, pour chaque activité quotidienne. Cela peut se traduire, par exemple, par une mise en mot ou l'**utilisation de signes** ou pictogrammes pour chaque acte"*

➢ Page 15 :

- *"**Transmettre** aux professionnels, qui interviendront lors du séjour de vacances adaptés et qui ne connaissent pas la personne polyhandicapée [...] en particulier, l**es outils de communication** utilisés habituellement par elle"*

Les transitions et la fin de vie : Les transitions et la fin de vie

➢ Page 6 :

- *"la plupart des étapes de vie de la personne polyhandicapée sont à la fois des phases à haut risque (du point de vue de la santé, de l'aggravation des limitations fonctionnelles, etc.) et des **périodes de progrès potentiel, source d'émancipation (en particulier grâce à une plus grande capacité à interagir avec son environnement avec la mise en place d'une communication adaptée**)."*

➢ Page 13 :

- *"Veiller tout particulièrement à la **continuité de l'utilisation des moyens de communication** utilisés habituellement par la personne polyhandicapée. Pour cela, **transmettre les outils** utilisés avec la personne (classeur de communication, cahier de vie, pictogrammes, gestes, mimiques, outils de communication utilisant des nouvelles technologies, etc.) et, si nécessaire, aider les professionnels qui prendront le relais à **accéder aux formations**/équipements adaptés."*

Les professionnels et les familles : Les professionnels et les familles

- Page 7 :
  - *"La communication non verbale et la communication améliorée et alternative qui nécessitent un investissement particulier dans la **formation du personnel**."*

- Pages 13-14 :
  - *"**Formation des professionnels ➔ Définir un plan de formation annue**l dans lequel doivent notamment figurer les formations relatives à : la connaissance du polyhandicap, **les outils de communication utilisés par les personnes polyhandicapées** ;"*
  - *"**Former également les professionnels de la structure assurant des fonctions de support** à un premier niveau de connaissance des situations de polyhandicap, **en particulier sur les besoins spécifiques en matière de communication**, d'activités perceptives et intellectuelles, de sensorialité, de mobilité (précautions en termes d'installation physique) et de santé (épilepsie, douleur, dysphagie, constipation, etc.)"*
  - *"Exemples de **formations thématiques collectives à mettre en place en intra** :*
    *- la **communication améliorée et alternative**.*
    - la sensorialité.
    - [...]"

- Page 29 :
  - *"Les attitudes et les postures professionnelles vis-à-vis de la personne polyhandicapée [...] : **Utiliser soi-même le moyen de communication adapté** à la personne quand on lui parle et veiller à sa mise à disposition permanente"*

Recommandation HAS 2016 : "Comportements-problèmes" Prévention et Réponses

Haute Autorité de Santé - Les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés

Volet 1 : Organisation à privilégier et stratégies de prévention RBPP comportements problèmes - volets 1 et 2

- Pages 28-29 :
  - *"L'empowerment décrit un processus où la personne prend conscience et développe le pouvoir qu'elle a sur son destin individuel et l'influence qu'elle peut avoir sur le collectif, comme par exemple : en **proposant des outils de communication (expressive et réceptive)** et des technologies d'assistance adaptées dans des usages et des lieux différents"*
  - *"Parfois, les personnes essayent de nous dire quelque chose et, **sans moyens de communication pour s'exprimer, cela se traduit par un « comportement-problème »**"*
  - *"la **prise en compte et l'adaptation par les professionnels des modalités de communication** de la personne"*

- Page 51 :
  - *"Inscrire dans le **plan de formation des professionnels les thématiques prioritaires** (collectives et individuelles) préalablement identifiées concernant la prévention et la gestion des « comportements-problèmes ». Il s'agit notamment de : [...] **les outils de communication, les stratégies pour améliorer la communication** et les compétences d'interaction (savoir-être)"*

- Page 62 :
  - *"Développer des modalités d'intervention permettant à la personne de mieux appréhender les situations de soins [...] en apprenant aux personnes à mettre des mots ou des images (pictogramme, photo) sur leurs sensations, sentiments, en utilisant par exemple des **moyens de communication alternatifs ou augmentatifs** (pictogrammes, photos, etc.) ou **auxquels elle a habituellement recours**"*

Volet 2 : Stratégies d'intervention RBPP comportements problèmes - volets 1 et 2

- Page 87 :
  - *"Récemment, les **méthodes alternatives de communication** (« AAC : augmentative and alternative communication » ou CAA « communication alternative et augmentative » en français) **ont fait la preuve de leur supériorité en termes de bénéfices sur les « comportements-problèmes »**. La CAA s'appuie sur deux méthodologies : **sans aide externe (par exemple : le langage des signes et des gestes)** et avec aide externe."*
  - *Évaluer le niveau de compréhension contextuelle de la personne (communication réceptive et expressive) : [...] **quelles sont ses capacités à comprendre avec des supports** (visuel, **gestuelle : langage des signes**, images, objets concrets, utilisation d'autres outils) ?"*

Recommandation HAS 2013 : Qualité de vie en MAS-FAM

Haute Autorité de Santé - Programme « Qualité de vie en Maison d'accueil spécialisée (MAS) et en Foyer d'accueil médicalisé (FAM) »

Volet 1 : expression, communication, participation, et exercice de la citoyenneté

- Page 7 :
  - *"Mener une réflexion sur la **qualité de vie** implique donc d'aborder la question de la **communication** ; celle-ci constitue un **principe clef du décret du 20 mars 2009 qui dispose que les établissements « favorisent, quelle que soit la restriction de l'autonomie (des personnes), leur relation aux autres et l'expression de leurs choix et de leur consentement en développant toutes leurs possibilités de communication** […] »"*

- Page 12 :
  - *"Le langage oral n'est pas l'unique façon de s'exprimer : regarder, faire des mimiques, des mouvements, montrer du doigt, **faire des gestes ou des signes**, utiliser des pictogrammes, des images ou des photos constituent d'autres modes d'expression."*
  - *"**d'autres formes de communication sont susceptibles de faciliter la compréhension** et d'aider à faire le lien entre le mot (ou le symbole) et la chose : supports visuels (photos, pictogrammes), écrits, objets (réels ou objets références), **gestes**, odeurs, etc"*

- Page 20 :
  - *"il existe des **outils d'aide à la communication** (ou moyens de « communication alternatifs ou augmentatifs »), telles que les **gestes**, les pictogrammes, les moyens technologiques, etc. qui permettent de compenser ou contourner certaines de ces difficultés"*

- Pages 22-23 :
  - *"Ces moyens de communication alternatifs peuvent par exemple être : des supports visuels (symboles, pictogrammes, images, photos) ; des supports tactiles, des objets ; **des gestes, des signes issus de la LSF (Langue des signes française)** ; des appareils technologiques (synthèse vocale par exemple, moyens informatiques, tablettes, etc.)"*
  - *"S'appuyer sur **l'expertise et les savoir-faire des professionnels** paramédicaux (orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, etc.), psychologue, professionnels éducatifs **pour construire les moyens de communication**"*
  - *"Proposer à la personne accueillie et à ses proches, s'ils le souhaitent, d'utiliser cet outil de communication [...]. Le cas échéant, informer les proches des modalités de mise en œuvre et, s'ils le souhaitent, les orienter vers des **organismes de formation (par exemple : formation à un outil de communication qui utilise des signes, à la communication par pictogramme)**."*

Recommandation HAS 2025 : Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS

RBPP Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS

- Page 13
  - *"La création de boîte à outils, de documents d'information, de supports ludiques, etc., est recommandée à plusieurs reprises au sein du document pour faciliter l'information, la formation ou la sensibilisation des différentes parties prenantes dans l'accompagnement de la VIAS. [...] cette RBPP veut que* ***l'ensemble de ces supports soit adapté au public****, en mobilisant des modalités telles que : la c****ommunication alternative et augmentée (CAA) non assistée (langue des signes française (LSF),*** *expressions faciales, postures corporelles, etc.) [...]"*

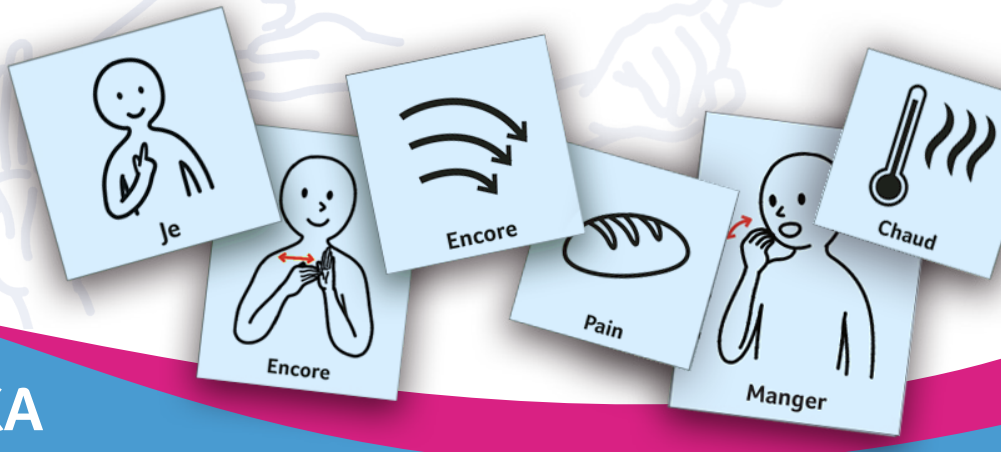
Depuis plusieurs années, Ideereka accompagne des établissements dans la mise en œuvre de démarches de communication alternative et augmentée par le biais de formations internes et sur mesure. Ces interventions soutiennent le développement de pratiques cohérentes avec les recommandations officielles et facilitent l'appropriation d'outils adaptés par les équipes.

Les actions proposées incluent :

- Formations de deux à cinq jours
- Webinaires de sensibilisation destinés aux directions
- Programme elearning d'un an consacré à la communication alternative et augmentée
- Événements et journées pédagogiques dédiés aux pratiques de communication

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique

NOUVEAU : depuis octobre 2025 et jusqu'en 2028, Ideereka est l'organisme certificateur pour les signes associés à la parole. Cette mission s'inscrit dans la continuité du travail mené auprès des professionnels et contribue à renforcer les compétences attendues dans les établissements du secteur médico-social.



IDEEREKA
Fixe : +33 (0)4 69 96 31 33
www.ideereka.com hello@ideereka.com